

LES ECHOS

de la Maison des Services



Numéro 15 - Décembre 2015



de la Vallée de la Dieue
et de Meuse Voie Sacrée



**Journal publié avec le soutien
de nos deux CODECOM :**



Communauté de Communes
du Val de Meuse
et de la Vallée de la Dieue



EDITORIAL

Cela va faire deux ans que les membres de la rédaction du journal ont accepté que je me joigne à eux, au nom de l'établissement Jacques Barat Dupont. Il me semblait primordial que s'installe un lien entre les services d'aide à domicile et la résidence qui accueille et accompagne la personne âgée dépendante. La personne étant libre de choisir son mode de vie et le parcours qu'elle souhaite lui donner (à condition que sa santé et sa sécurité soient assurées), promouvoir les activités et les missions de l'EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) semblait être de mon ressort.

Le partage des informations tracées dans le journal permet à toute personne du secteur d'avoir une meilleure connaissance du territoire (ou de le redécouvrir si la personne ne sort plus), de son environnement, des services, des aides, d'avoir quelques conseils, de petites histoires à lire et des histoires à se remémorer... Ce sont toutes ces pages de partage qui m'ont donné l'envie de rejoindre la rédaction. Dans notre monde où la technologie prend le dessus (ordinateurs, téléphones portables, internet, ...), il convient, à mon sens, de garder aussi le « bon morceau de papier » qui peut être lu et relu, découpé, archivé...

Travailler ensemble, mutualiser, s'entraider, se rendre service, partager, sont des valeurs et concepts essentiels à mes yeux. C'est pourquoi ce journal est une première étape et j'espère d'ici peu qu'une convention de partenariat verra le jour entre nos services.

Une chose est à retenir : pour maintenir une information de proximité, connaissons-nous les uns et les autres et laissons toujours la porte ouverte aux « bonnes volontés »...

Sandrine LHOTTE-SIDOLI

Sommaire

◆ Contacts	3
◆ Les délégués de village de l'ADMR	4
◆ Les délégués de village de l'ILCG	5
◆ La carte des villages	6
◆ Actualités ADMR	7
◆ Indice au service d'Isabelle	8
◆ Anosognosie.....	10
◆ Plantes aromatiques	12
◆ Nos villages - Rupt- En-Woëvre.....	13
◆ Matériel médical	14
◆ Actualités ILCG	15
◆ MAIA Meuse nord	16
◆ Maison de retraite de Sommedieue	17

Equipe de rédaction : Brigitte ADRIAN (SSIAD), Annick ELOY-FRESSINET(ADMR), Jean GUEUSQUIN (ADMR), Mireille HUMBERT (ADMR), Sandrine LHOTTE (Maison de retraite de Sommedieue), Gérard MACINOT (ADMR), Maria MARTIN (ADMR), Josiane SPITTLER (ADMR, ILCG)

Responsable de rédaction : Christiane CHARLE (ADMR)

Agencement : Christelle FEUILLARD (ADMR)



CONTACTS



L'ADMR à votre service

Adresse :

Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural
du Val de Meuse et du Plateau de Souilly
1 bis Route de Senoncourt
55320 ANCEMONT

Téléphone et fax : 03 29 87 63 51

Adresse mail : vdmps@fedes55.admr.org

Ouverture de la permanence :

Le lundi de 13h45 à 16h30

Le mercredi de 13h45 à 16h30

Le jeudi de 13h45 à 16h30

Les membres du bureau :

Mireille HUMBERT	Présidente
Mireille GEORGET	Vice Présidente
Jean GUEUSQUIN	Trésorier
Adèle COLOMBO	Secrétaire
Christiane CHARLE	Membre du Bureau
Josiane SPITTLER	Membre du Bureau
Michel VACHER	Membre du Bureau
Annick ELOY	Membre du Bureau

Les délégués de village :

La liste complète de nos délégués bénévoles figure en page 4.

Les aides à domicile :

Une trentaine d'aides à domicile sont à vos côtés chaque jour.

La Maison de retraite de Sommedieue

Adresse :

EHPAD Jacques Barat DUPONT
Rue du Parc
55320 SOMMEDIUE

Téléphone : 03 29 87 71 06

Adresse mail :

contact@maison-retraite-barat-dupont.fr

Site internet :

www.maison-retraite-barat-dupont.fr

Le SSIAD

Adresse :

Service de Soins Infirmiers à Domicile
Maison de la Santé - 6 rue du Rattentout
55320 DIEUE-SUR-MEUSE

Téléphone : 03 29 85 72 33

En cas d'absence, merci de laisser un message sur le répondeur.

Adresse mail : siadmonthairons@orange.fr

Une infirmière coordinatrice, vous accueille sur rendez-vous du lundi au vendredi. Merci de la contacter d'abord par téléphone.

Les membres du bureau :

Charles DEMANGE	Président
Josiane SPITTLER	Vice Présidente
Jocelyne CHAVRELLE	Trésorière

Les aides-soignantes :

17 aides-soignantes assurent chaque jour les soins dont vous avez besoin.

L'ILCG

Adresse :

Instance Locale de Coordination Gériatrique
Vallée de la Dieue et Meuse Voie Sacrée
1 bis Route de Senoncourt
55320 ANCEMONT

Téléphone : 03 29 87 73 70

Ouverture de la permanence :

Le lundi de 14h00 à 16h00

Le jeudi de 14h00 à 16h00

Les membres du bureau :

Josiane SPITTLER	Présidente
Mireille GEORGET	Vice-Présidente
Dominique MARECHAL	Trésorière
Yvette DOUMENE	Secrétaire
Adèle COLOMBO	Membre du Bureau
Mireille HUMBERT	Membre du Bureau

Les délégués de village de l'ADMR

AMBLY	Mme Anne-Marie MACHUM - 2 Lotissement Etrain 55300 AMBLY - tél : 03.29.85.21.18
ANCEMONT	M. Jean GUEUSQUIN - 4 rue Briquette 55320 ANCEMONT - tél : 03.29.85.70.52
BELLERAY	Mme Ghislaine LABOURIER - 10 rue Haute 55100 BELLERAY - tél : 03.29.84.22.65
BELRUPT	Mme Mireille MARATRAT - 21 rue de la Chiffoure 55100 BELRUPT - tél : 03.29.84.31.38
DIEUE	Mme Eliane LOUIS - 5 rue Haute 55320 DIEUE/MEUSE - tél : 03.29.87.70.48
DUGNY	M ^{lle} Adèle COLOMBO - 2 rue des Prés 55100 DUGNY/MEUSE - tél : 03.29.85.70.23
GENICOURT	Mme Josiane SPITTLER - 21 rue Nacrillon 55320 RUPT-EN-WOËVRE - tél : 03.29.88.85.25
HAUDAINVILLE	M. Gérard MACINOT - 6 rue des Clématites 55100 VERDUN - tél : 03.29.84.69.01
HEIPPES	Mme Marie-Josée BEAUSOLEIL - 5 rue du Château 55220 HEIPPES - tél : 03.29.80.52.19
JULVECOURT	M. Michel VACHER - 5 rue Savary 55120 JULVECOURT - tél : 03.29.80.51.15
LANDRECOURT-LEMPIRE	Il n'y a pas de délégué actuellement.
LEMMES	Mme Lucette ORRIERE - 10 rue des Mignontrelles 55220 LEMMES - tél : 09.87.27.60.36
LES MONTHAIROIS	Mme Claudie LAIR - 7 rue du Moulin 55320 LES MONTHAIROIS - tél : 03.29.80.94.72
OSCHES	Mme Françoise DUBOIS - 3 Grande Rue 55220 OSCHES - tél : 03.29.80.52.94
RAMBLUZIN et BENOITE-VAUX	Mme Michèle LEROUX - 5 rue Basse 55220 RAMBLUZIN - tél : 03.29.80.52.88
RECOURT	Mme Josette THUGNET - 11 rue de Rambluzin 55220 RECOURT-LE-CREUX - tél : 03.29.85.23.81
RUPT	Mme Josiane SPITTLER - 21 rue Nacrillon 55320 RUPT-EN-WOËVRE - tél : 03.29.88.85.25
ST-ANDRE-EN-BARROIS	Mme Bernadette LACHAMBRE - 2 rue du Four 55220 SAINT-ANDRE-EN-BARROIS - tél : 03.29.80.56.17
SENONCOURT	Mme Fatima NICOLAS - 41 Lot. au Dessus des Prés 55220 SENONCOURT-LES-MAUJOUY
SOMMEDIÈUE	Mme Christine BRICHE - 3 Place Joseph 55320 SOMMEDIÈUE - tél : 03.29.85.74.72
SOUILLY	Mme Mireille GEORGET - 44 Voie Sacrée 55220 SOUILLY - tél : 03.29.80.57.83
TILLY	Mme Maria MARTIN - 3 rue Basse 55220 TILLY-SUR-MEUSE - tél : 03.29.85.23.18
VADELAINCOURT	Mme Annick ELOY-FRESSINET - 3 rue de l'Abreuvoir 55220 VADELAINCOURT - tél : 03.29.80.54.14
VILLERS	Mme Marie-Odile GUERRA - 16 rue Principale 55220 VILLERS-SUR-MEUSE - tél : 03.29.85.22.85

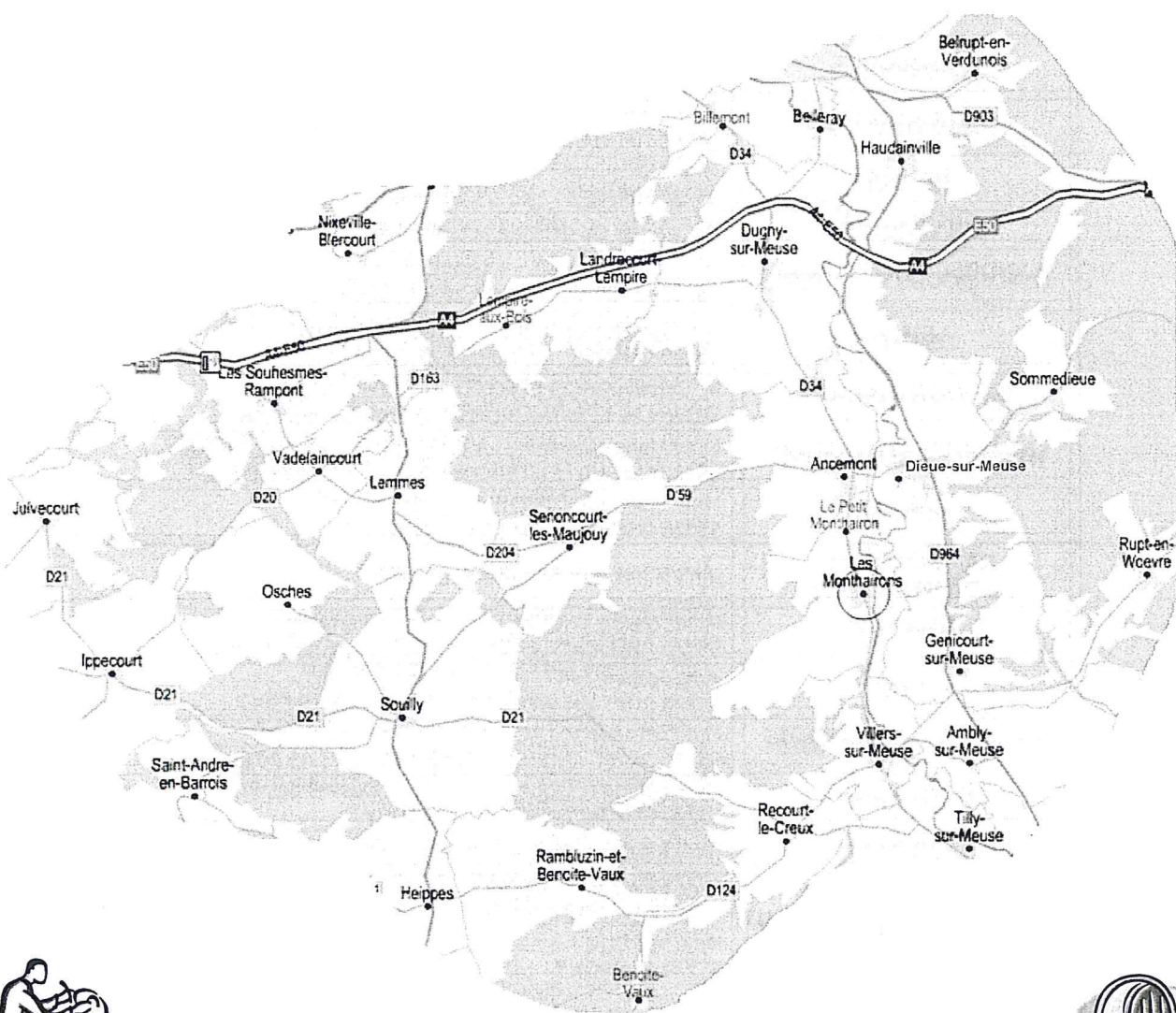
Les délégués de village de l'ILCG

AMBLY	M. Daniel BOURDET - 6 Lotissement Etrain 55300 AMBLY
ANCEMONT	Mme Christiane MILLOT - 26 rue du Four 55320 ANCEMONT - tél : 03.29.85.74.88
BELLERAY	Mme Ghislaine LABOURIER - 10 rue Haute 55100 BELLERAY - tél : 03.29.84.22.65
BELRUPT	Mme Mireille MARATRAT - 21 rue de la Chiffour 55100 BELRUPT - tél : 03.29.84.31.38
DIEUE	Mme Claudine LAUNOY - 6 rue des Mésanges 55320 DIEUE/MEUSE - tél : 03.29.87.76.60
DUGNY	M ^{lle} Adèle COLOMBO - 2 rue des Prés 55100 DUGNY/MEUSE - tél : 03.29.85.70.23
GENICOURT	Mme Josiane SPITTLER - 21 rue Nacrillon 55320 RUPT-EN-WOËVRE - tél : 03.29.88.85.25
HAUDAINVILLE	Mme Annie PREUD'HOMME - 10 rue Grande 55100 HAUDAINVILLE - tél : 03.29.84.63.41
HEIPPES	Mme Marie-Josée BEAUSOLEIL - 5 rue du Château 55220 HEIPPES - tél : 03.29.80.52.19
JULVECOURT	Il n'y a pas de délégué actuellement.
LANDRECOURT-LEMPIRE	M. Michel DAUMAIL - 6 Grande Rue 55100 LEMPIRE - tél : 03.29.87.62.76
LEMMES	Mme Lucette ORRIERE - 10 rue des Mignonnelles 55220 LEMMES - tél : 09.87.27.60.36
LES MONTHAIRONS	M. Octavio DEGLI ESPOSTI - 1 rue du Moulin 55320 LES MONTHAIRONS - tél : 03.29.85.70.86
NIXEVILLE-BLERCOURT	Mme Marie-Madeleine LARDENOIS - 17 lot. Mont-Villée 55120 NIXEVILLE-BLERCOURT - tél : 03.29.86.80.12
OSCHES	Mme Françoise DUBOIS - 3 Grande Rue 55220 OSCHES - tél : 03.29.80.52.94
RAMBLUZIN et BENOITE-VAUX	Il n'y a pas de délégué actuellement.
RECOURT	Mme Josette THUGNET - 11 rue de Rambluzin 55220 RECOURT-LE-CREUX - tél : 03.29.85.23.81
RUPT	Mme Josiane SPITTLER - 21 rue Nacrillon 55320 RUPT-EN-WOËVRE - tél : 03.29.88.85.25
ST-ANDRE-EN-BARROIS	Mme Bernadette LACHAMBRE - 2 rue du Four 55220 SAINT-ANDRE-EN-BARROIS - tél : 03.29.80.56.17
SENONCOURT	Mme Fatima NICOLAS - 41 Lot. au Dessus des Prés 55220 SENONCOURT-LES-MAUJOUY
SOMMEDIÈUE	Il n'y a pas de délégué actuellement.
LES-SOUHESMES-RAMPONT	Mme Monique MAGNIER - rue de l'Orbière 55220 LES-SOUHESMES - tél : 03.29.80.51.48 Mme VERDUN - 4 rue du Petit Moulin 55220 RAMPONT - tél : 03.29.86.83.96
SOUILLY	Mme Mireille GEORGET - 44 Voie Sacrée 55220 SOUILLY - tél : 03.29.80.57.83
TILLY	Mme Francine PERIDON - 1 rue Basse 55220 TILLY-SUR-MEUSE - tél : 03.29.85.23.17
VADELAINCOURT	Mme Annick ELOY-FRESSINET - 3 rue de l'Abreuvoir 55220 VADELAINCOURT - tél : 03.29.80.54.14 Mme Françoise BERNARD - 11 Grande Rue 55220 VADELAINCOURT
VILLERS	Mme Patricia RICKMAN - 6 rue de la Gare 55220 VILLERS-SUR-MEUSE - tél : 03.29.85.26.65 Mme Edwige LEGUAY - 2 bis rue de la Vierge 55220 VILLERS-SUR-MEUSE

Les villages meusiens* où interviennent l'ADMR du Val de Meuse et du Plateau de Souilly et/ou l'ILCG Vallée de la Dieue et Meuse-Voie-Sacrée

*La liste exacte des villages avec leur délégué
figure sur les deux pages précédentes*

** Pour information, 27 associations locales ADMR existent en Meuse.
Si votre commune ne figure pas sur notre liste, merci de contacter notre
Fédération ADMR - 50 Résidence du Parc - 55101 VERDUN CEDEX au
03.29.84.58.32. pour connaître l'association dont elle dépend.*



Merci Edith



16 novembre 2007, la première réunion de « la commission communication » : vous y participiez !

Au fil des journaux, vous avez su vous impliquer dans différentes rubriques : prévention, jeux, conseils de lecture ...

Vous ne manquez pas d'idées pour « Les Echos de la Maison des Services » en nous racontant par exemple « une soirée pas comme les autres » (avec Karine) ou en nous faisant « voyager au cœur de votre métier ». Vos qualités relationnelles vous ont guidée aussi, vers une personne aidée qui a témoigné de son quotidien.

Mais surtout, vous avez accepté, malgré votre discrétion, de partager avec les lecteurs, des poèmes dont vous êtes l'auteur : « Automne », « Printemps en hiver ».

Permettez-moi ici d'en reprendre quelques vers :

« Alors sans hésiter, j'ai pensé solidarité

Et si en ADMR, je travaillais

Grands-pères et grands-mères je rencontrerais

Ma vie serait alors...d'humanité ! »

Aujourd'hui, vous avez souhaité vous retirer « sur la pointe des pieds »...

Merci Edith pour votre engagement durant toutes ces années dans notre équipe, pour tout ce que vous avez apporté à ce journal et tout simplement, pour cette humanité qui vous anime.

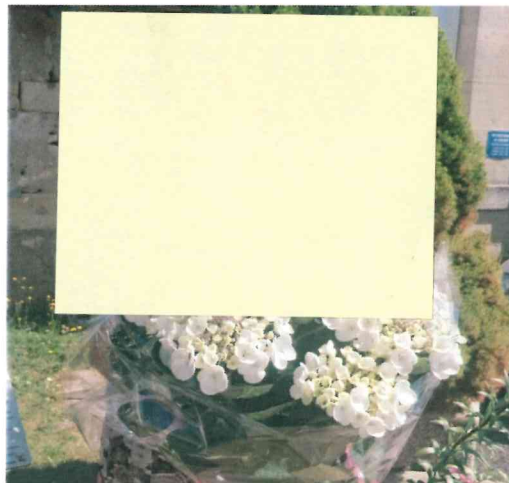
Nous vous souhaitons « bonne route » vers d'autres horizons.

Christiane CHARLE



Faites-nous part des événements heureux qui vous concernent et nous aurons le plaisir de les publier dans notre prochain journal.

Départ en retraite



Le 31 mars dernier, Georgette NICOLAS a souhaité cesser son activité d'aide à domicile au sein de notre association puisque ses droits à la retraite le lui permettaient. Depuis le 1^{er} avril 1997 elle a accompli la mission qui lui avait été confiée avec beaucoup de sens de responsabilité, alliant compétence, efficacité, délicatesse et gentillesse envers les personnes âgées et les familles chez lesquelles elle est intervenue. Georgette est une personne discrète, voire timide, qui cache de grandes qualités humaines et de cœur. Avec courage, elle n'hésitait pas à enfourcher son vélo pour se rendre au travail, non seulement à Belleray, mais également à Haudainville, Billemont et Dugny. **Courage** est un mot clé dans la vie active de Georgette. Aujourd'hui, elle pense prendre enfin du repos et profiter un peu plus de ses enfants et petits-enfants.

Merci Georgette pour ces 18 années accomplies avec beaucoup de conscience professionnelle au service des personnes que l'ADMR vous a confiées. Profitez de votre temps libre et sachez que vous serez toujours accueillie avec plaisir en famille à l'ADMR.

Mireille HUMBERT

Nous adressons tous nos vœux de prompt rétablissement aux personnes de nos associations ou à leurs proches, qui ont des soucis de santé actuellement.



INDICE



Ma famille d'adoption se trouve à Dugny.

Je suis un chien de la race Golden Retriever, je m'appelle Indice : l'assistant particulier d'Isabelle ma maîtresse, Isa pour les intimes.

Mais avant que je devienne son assistant à quatre pattes, j'ai passé toute mon enfance auprès de Marine et Eric et leurs enfants Chloé, Léa et Alice, dans le Pas de Calais jusqu'à mes 18 mois. J'ai beaucoup joué avec Marine, j'aimais lui rapporter les objets ou lever la patte pour dire "bonjour" et je l'ai même accompagnée à son travail et je participais à toute la vie de la famille. J'ai reçu une éducation suivie par les éducateurs Handi'chiens en parfait accord avec ma famille d'accueil. Un samedi sur deux, Marine et moi allons à la rencontre d'autres familles d'accueil afin d'évaluer et d'affiner mon éducation.

Marine m'a appris à me comporter convenablement en société, comme dans les grandes surfaces pleines d'odeurs ou au restaurant, dans les gares et autres lieux très fréquentés et bruyants. Au terme de ces 18 mois, j'étais sociable, propre, équilibré et je maîtrisais une trentaine de commandes.

Le grand jour est arrivé où j'ai intégré une école spécifique et de perfectionnement. C'est Isabelle, mon éducatrice spécialisée qui s'est occupée de moi pendant 6 mois à m'apprendre de nouveaux jeux sur le centre de formation Handi'chiens d'Alençon. Et tous ces jeux sont les commandes mêmes que nous devons maîtriser. Au cours de cette formation, je suis constamment profilé, mon caractè-

-tère et ma façon d'évoluer sont évalués afin que je sois en parfaite harmonie avec la personne avec qui je vais vivre le restant de ma vie. Ces personnes en situation de handicap, souvent en fauteuil roulant, atteintes de maladies évolutives, paraplégiques, tétraplégiques ou infirmes moteur cérébral attendent beaucoup de moi et de mes congénères ; nous n'avons pas le droit à l'erreur.

Vous connaissez l'association Handi'chiens ? Créée en 1989 cette association, reconnue d'utilité publique à but humanitaire, loi 1901 sans but lucratif a pour mission d'éduquer des chiens d'assistance capables d'aider, dans des situations de la vie quotidienne, les personnes en situation de handicap afin de leur rendre leur autonomie.

Et puis, mes congénères et moi-même avons eu la visite d'une douzaine de personnes pour jouer et aussi se faire caresser. C'est à ce moment que j'ai flashé sur ma maîtresse. On s'est tellement bien entendu, que mon éducatrice et toute l'équipe pédagogique du centre d'Alençon ont accepté ma nouvelle adoption. Et depuis ce jour, on ne se quitte plus. Je joue beaucoup avec Isabelle, ma nouvelle maîtresse. Je lui rapporte sa canne et tous les objets qui tombent. Quand elle a besoin de son téléphone, il suffit d'un regard de sa part et je file le chercher surtout quand il sonne. Je lui ouvre les portes ou allume la lumière et surtout je l'aide à se relever lorsqu'elle chute. J'aime l'accompagner à son travail ou dans les magasins. Je porte son panier qu'elle charge petit à petit jusqu'à la caisse où j'en profite pour faire un petit roupillon, parce qu'il n'est pas question de bouger, avec ma grande taille, je pourrais impressionner et ma maîtresse est très occupée avec la caissière.

Elle est très fière de moi ma maîtresse, surtout quand les passants lui font des compliments sur moi. Par contre, ils n'ont pas son autorisation de me caresser, surtout lorsque je porte ma cape, pourtant, moi je suis d'accord, j'adore les caresses. Mais si je suis accaparé,

je prends le risque de ne plus être attentif à ses besoins.

Et puis, je suis son confident particulier, elle me confie ses secrets, ses douleurs, ses difficultés. Je la soulage au maximum et j'apprécie beaucoup ces moments intimes où je suis très proche d'elle. Depuis notre rencontre, on ne se quitte plus.



Isabelle et Indice à son service



Dispute à l'hôpital

Un homme très en colère appelle la réception de l'hôtel :

- S'il vous plaît, pouvez-vous venir rapidement, je viens d'avoir une dispute avec ma femme et elle dit qu'elle va sauter par la fenêtre.



- Je suis désolé, Monsieur, mais c'est un problème personnel.

- Oui, je sais, répond le mari, mais la fenêtre ne s'ouvre pas et ça c'est un problème de maintenance.

Vive la retraite !

Deux anciens collègues se retrouvent.

- Alors ? La retraite, c'est bien ?

- Oh! oui ! Génial ! C'est la liberté. Je me lève quand je veux, je mange quand je veux, je fais ce que je veux quand je veux. C'est le pied. Dommage que ma retraite se termine bientôt.



- Quoi ? Répond son ami stupéfait. Ne me dis pas que tu as l'intention de retravailler ?

- Non, mais ma femme prendra sa retraite dans deux mois !

Nous pourrions facilement nous débrouiller dans la vie si nous laissons à chaque jour sa peine. En effet, le fardeau devient trop lourd si nous devons porter celui d'hier avec celui d'aujourd'hui et ajouter celui de demain avant que cela ne soit nécessaire.

J. NEWTON



Anosognosie !!!

Depuis un certain temps...

- ☞ J'oublie les noms des familles ou des personnes que je rencontre !
- ☞ Je vais chercher quelque chose et soudain je me retrouve au milieu de la pièce... Perplexe ! « Mais, qu'est-ce que je suis venue chercher ??? » Agacée, je renonce et passe à une autre occupation et soudain « lumière ! » Je me souviens pourquoi j'étais allée dans la chambre.
- ☞ En parlant avec quelqu'un il m'arrive soudain de ne plus me souvenir de quoi je parlais !!! Panique !... En attendant de recouvrer la mémoire, je fais parler mon interlocuteur.

Il est fréquent que les personnes de 60 ans et plus se plaignent que la mémoire leur fait défaut. La crainte de souffrir d'un début d'Alzheimer vient à l'esprit de chacun, mais ces symptômes de problèmes de mémoire sont plutôt dus à l'âge qu'à la maladie.

Si quelqu'un a conscience de ses problèmes de mémoire, c'est qu'il n'est pas atteint par cette maladie tant redoutée : l'Alzheimer.

Il s'agit simplement d'**Anosognosie ou oubli temporaire**. Les informations sont toujours dans le cerveau, mais c'est parfois le « processeur » qui fait défaut.

Les cas les plus répandus d'Anosognosie sont **l'oubli d'un nom... le fait d'aller dans un endroit et ne plus se souvenir pourquoi on s'y est rendu... un blanc de mémoire pour un titre de film ou le nom d'une personne célèbre... une perte de temps à chercher où on a laissé ses lunettes ou ses clés... l'inquiétude d'avoir oublié de fermer sa porte à clé en allant faire ses courses, etc..., etc...**

Le Professeur Bruno DUBOIS, directeur de l'Institut de la Mémoire et de la Maladie d'Alzheimer (IMMA) à la Pitié-Salpêtrière à Paris rassure, dans la majorité des cas, les personnes préoccupées par leurs oublis : « Plus on se plaint de pertes de mémoire, moins il y a de probabilités de souffrir d'une maladie de la mémoire. Ceux qui sont conscients de souffrir de ces oublis sont ceux qui n'ont pas de problèmes de la mémoire, alors que ceux qui souffrent d'une maladie de la mémoire - dont l'Alzheimer - ne se rendent pas compte de ce qui se passe ».

N'oubliez pas de transmettre ce que vous venez de lire à vos amis lorsqu'ils expriment leur inquiétude face au spectre tant redouté de la maladie d'Alzheimer... ce sont tout simplement les années qui passent plus vite que l'on en prend conscience ou **que l'on cherche à oublier !!!**

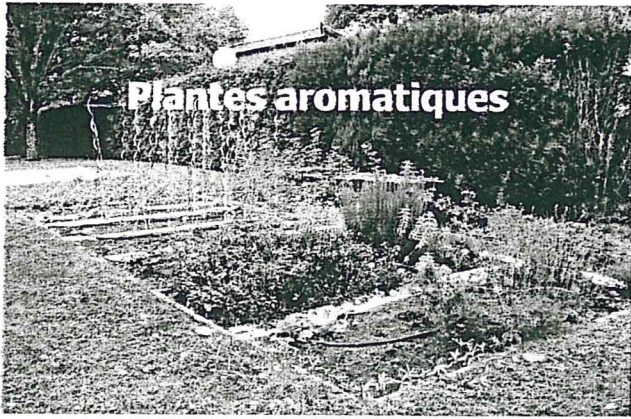
Si vous passez les trois tests de la page suivante sans problème, vous pouvez annuler votre visite chez le neurologue ! **Votre cerveau est en parfaite forme !** Soyez rassurés, vous êtes loin d'avoir une quelconque relation avec l'Alzheimer.

S'il vous faut un peu de temps pour trouver les réponses, alors il faudra peut-être prendre un rendez-vous chez l'**ophtalmologiste !!!**

Mais, surtout **n'oubliez pas** que chaque jour qui passe ne reviendra pas, alors vivez-le pleinement sans penser à ce qui pourrait arriver demain !!!

Mireille HUMBERT





Comment ne pas profiter de cette belle journée d'automne pour nettoyer le jardin, couper les tiges d'asperges jaunissantes, enlever les derniers pieds de tomates encore bien chargés mais qui ne mûriront plus.

Assis un instant sur le petit muret qui borde le ruisseau pour me reprendre un peu, je contemple mes roses encore très belles pour la saison, les dahlias qui se sont bien rachetés après les grosses chaleurs et qui laissent éclater leurs vives couleurs.

Je suis étonné que le thym soit aussi vivace ainsi que l'oseille. La touffe de ciboulette, quant à elle, est proprement affalée sur le sol comme sa voisine la rhubarbe.

Ce moment de repos, propice à la réflexion, m'amène à échauffer pour l'an prochain un plan pour développer mon carré d'aromatiques.

Au thym, si utile en cuisine et propre à soigner en tisane, rhumes et maux de gorge, j'ajouterai ;

du basilic réputé bon antioxydant qui apporte une savoureuse note aux plats, sauces et potages ;

du romarin indispensable sur un bon filet de poisson entre autre et qui a la propriété d'assainir la peau et de stimuler la circulation ;

du fenouil (officinal ou bulbeux) je ne sais pas encore. Les feuilles aromatisent crudités et salades et aussi les sauces. Les graines ont de nombreux usages sur les viandes, poissons et même pâtisseries ;

du cerfeuil que je n'arrive pas à faire lever alors que mon voisin réussissait sur des planches entières. Son parfum est tel sur les potages, sauces, salades que je suis déterminé à persévérer. Pour finir, par manque de place, je terminerai par

la coriandre, ses feuilles s'emploient beaucoup sur les plats exotiques. Les graines feront l'affaire sur les courts-bouillons, farces, poissons et gibier.

Comme tout bon jardinier, je serai fier de proposer à ma « cuisinière » cette multitude d'arômes qui vont apporter mille saveurs à la carte des menus.

Jean GUEUSQUIN



Retour en car après une sortie scolaire.

Anaïs (4 ans):

- Regarde, maîtresse, il y a des chevaux dans le pré.

La maîtresse :

- Non, ce ne sont pas des « chevaux », mais des chevaux !

Anaïs :

- Ah bon ! Mais c'est quoi la différence entre des chevaux et des chevaux ?

Nos villages : RUPT-EN-WOËVRE



Le clocher est l'âme d'un village.

L'église actuelle de Rupt-en-Woëvre (restaurée après 1918) fut construite en deux ans (1740 - 1742) principalement par ses habitants des divers corps de métiers et probablement aidés financièrement par

deux ou trois familles aisées. Ce fut leur fierté ! La Patronne de la Paroisse est la Vierge Marie et la fête du village a lieu, naturellement, le 15 août. Signalons le magnifique tableau « l'Assomption » longtemps oublié et restauré à l'initiative et sous la municipalité actuelle de M. Alain HENRIONNET. Il constitue, avec quelques beaux vitraux, des bancs anciens classés et deux autels dédiés à la Vierge et à Saint Nicolas, le patrimoine pictural et architectural de la paroisse.

Restons dans le domaine liturgique et rappelons, pour la Grande Histoire, que le village fut affranchi en 1218 par Jean, Evêque de Verdun, puis en 1285 par les seigneurs. Jadis, Verdunois terre d'Evêché, baillage de Verdun et prévôté de Fresnes. Diocèse de Verdun et patrie de M. WANDELAINCOURT (1731-1819) Evêque constitutionnel de Haute-Marne, membre de la Convention.

Autrefois, les villageois étaient pour certains vanniers (très anciens centres en 1756, les paniers d'osier étaient vendus jusqu' en Hollande), colporteurs et s'absentaient une bonne partie de l'année. Les gens de la terre et du bois attendaient leur retour pour faire de la Saint Nicolas la grande fête des familles et voisins, un peu au détriment du 15 août, le village étant abandonné par certains itinérants.

Puis les guerres ont, comme partout, sévi : 1870 puis la Grande Guerre, celle de 14-18. Le front était à quelques kilomètres, la tranchée de Calonne, les Eparges, noms évocateurs. Le village fut évacué et, au retour, il fallut du temps pour retrouver une vie normale. La population qui a diminué, devient agricole, sur de petites exploitations. Des industries se créent : brosserie, chaiserie. Le bois est à portée de main, sur 600 hectares de forêts, 600 autres sont destinés à la polyculture. Il restait un peu de vigne, disparue totalement.

C'est l'époque des couarails et du pelage de l'osier qui allait servir à la vannerie. Plus d'industrie de nos jours, seulement quelques artisans et un peu plus de 300 habitants dont quelques jeunes ménages avec enfants. Bâties des 18^{ème} et 19^{ème} siècles, routes nouvelles, lotissements, et maisons neuves, fleurissement des rues, des places, étangs, sources, carrières animent le Vallon du Rupt qui appartient aux collines boisées des Côtes de Meuse et au Parc Naturel Régional de Lorraine.

Cet article comporte certainement des omissions, les archives sont inexistantes (incendiées) et il a été rédigé avec les informations fournies par M. Michel PIERRON que je remercie pour sa collaboration.

Josiane SPITTLER



Matériel médical

Le maintien à domicile est le plus souvent le souhait des personnes âgées, malades ou handicapées. Des aides techniques et financières permettant de continuer à vivre chez soi.

Le maintien à domicile (MAD) ou Hospitalisation à Domicile (HAD), doivent parfois s'accompagner de plusieurs aménagements.

Professionnels de santé et prescripteurs peuvent vous conseiller pour rendre plus confortable votre vie quotidienne.

Au sein du marché, vous trouverez un vaste ensemble de gammes, de produits variés et adaptés à vos besoins auprès des magasins de vente et location de matériel médical de votre secteur.

LE LIT MEDICALISE

Il est destiné à répondre aux besoins des personnes dont l'état de santé ou le handicap nécessite le recours à un couchage adapté. Il possède diverses fonctions destinées aux personnes âgées et/ou malades, souffrant d'une perte de mobilité.

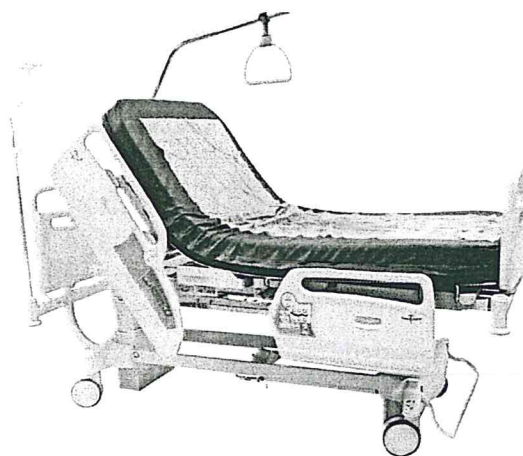
Ces diverses options permettent moins d'efforts physiques à la famille ou à l'auxiliaire de vie en facilitant le travail lors du lever et du coucher de la personne aidée. Elles augmentent également de façon considérable la sécurité du malade.

Le lit médicalisé est prescrit par le médecin selon le handicap et le degré d'invalidité de l'individu.

C'est le prescripteur qui vous guidera dans le choix de l'achat ou de la location du lit médicalisé selon les diverses recommandations de la caisse d'assurance maladie.

(La sécurité sociale prend en charge l'achat et la location du lit médicalisé)

Pour un état de santé évolutif ou une situation temporaire, on privilégiera la location, un état de stabilité sur du long terme conduira plutôt vers un achat.



L'installation du lit médicalisé au domicile du patient sera assurée par un technicien.

Dans ces deux cas, la prise en charge de la sécurité sociale s'effectuera sur prescription médicale.

LE MATELAS ANTI-ESCARRE

C'est un matelas médicalisé d'aide à la prévention et au traitement des escarres. C'est un support spécial qui permet à la personne d'être couchée tout en apportant une meilleure distribution des pressions. Son but est d'éviter une forte pression de façon prolongée à un endroit précis du corps.

La prise en charge du matelas se fait également sur prescription médicale, et uniquement à l'achat.

Les matelas ont une durée de vie limitée et doivent être changés régulièrement :

- ☞ les matelas mousse tous les ans, (Classe I type Gaufrier)
- ☞ les matelas en mousse mémoire de forme tous les trois ans. (Classe II)

Risque d'escarre faible à moyen pour une personne alitée 10 à 15 h/jour en moyenne : matelas gaufrier avec plots souples et mobiles qui favorisent la circulation de l'air.

Risque d'escarre moyen à élevé plus de 15 h/jour : matelas mousse viscoélasticité à mémoire de forme pour une répartition des pressions.

Annick ELOY

Les activités de l'ILCG

SERVICE PORTAGE DE LIVRES



Dans le précédent numéro de notre journal (n°14 de juin 2015), l'ILCG déplorait que ce service ne soit plus assuré par défaut de volontaires.

Quelle satisfaction quand une personne, sans avoir été sollicitée, se présente d'elle-même pour offrir un peu de son temps et propose d'assurer cette mission auprès de personnes âgées, peut-être isolées par la maladie ou le handicap.

Ce service associe l'aspect convivial que permettent la rencontre, la conversation avec la personne visitée, au besoin culturel ressenti par certains et satisfait par la lecture.

Un grand merci à Mme Line ROUSSEAU, d'Ancemont, déjà connue pour son investissement et son dévouement dans divers domaines, d'apporter ses compétences à l'ILCG qui lui souhaite la bienvenue au sein de l'association.

Faites-nous connaître vos désirs de lecture et vos goûts, nous essaierons d'y répondre au plus près.

Permanence ILCG à Ancemont : lundi et jeudi de 14h à 16h. Tél. : 03 29 87 73 70

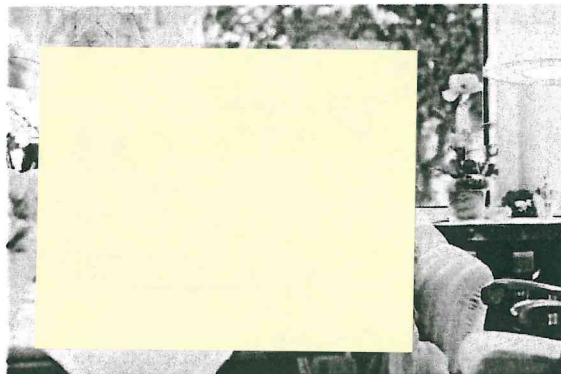
Josiane SPITTLER

Il est impératif en vieillissant, de cesser d'être l'esclave du faire et de l'avoir, et se consacrer davantage à l'être.

Si la jeunesse est la plus belle des fleurs, la vieillesse est le plus beau des fruits.

Anne-sophie Swetchine

INFORMATIONS DESTINÉES AUX PERSONNES ÂGÉES, À LEURS FAMILLES ET AIDANTS



Le Ministère des Affaires Sociales et de la Santé ainsi que le Secrétariat d'Etat chargé de la Famille, ont lancé, en juin 2015, un nouveau portail d'information :

www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr

Il renseigne sur les aides disponibles et les démarches à effectuer pour les obtenir. Il propose aussi, outil pratique, un annuaire des établissements et services médicalisés ainsi qu'un simulateur permettant d'estimer le montant du « reste à charge » mensuel pour une place d'hébergement en EHPAD.

Une plate forme téléphonique d'information est également ouverte du lundi au vendredi de 9h à 18h au 0 820 10 39 39 (0,15 € TTC la minute) afin de répondre aux questions des usagers qui n'ont pas accès à Internet ou qui souhaitent le contact direct.

La demande des personnes âgées et de leurs proches est forte ; ils sont souvent désorientés par la masse d'informations disponibles et les solutions proposées. Ce portail est pratique, c'est une seule adresse pour toutes les réponses.

Les familles familiarisées avec les nouvelles technologies, n'hésiteront pas à utiliser ce dispositif qui répondra à leurs interrogations et donnera de la lisibilité aux différentes solutions offertes dans un seul but : faciliter le quotidien de nos personnes âgées.

Josiane SPITTLER

Présentation de la MAIA Meuse Nord

Un dispositif nouveau pour soutenir la vie à domicile des personnes âgées



MAIA

Meuse Nord

L'intégration des acteurs pour l'autonomie des personnes âgées

Aujourd'hui nous vivons plus longtemps et généralement en bonne santé. C'est une évolution majeure de nos sociétés.

Il suffit pourtant qu'un changement survienne pour que tout paraisse plus compliqué. Pour faire face à cette situation nouvelle, il existe autour de chez soi des structures pour être aidé. Mais trouver la bonne information peut s'avérer malgré tout compliqué.

Depuis le début du mois de septembre, un nouveau dispositif existe dans le nord du département pour **soutenir les personnes âgées qui souhaitent continuer à vivre chez elle**. La MAIA Meuse Nord comme on la nomme a pour objectif de **simplifier et rendre plus lisible l'offre de services d'aide et de soins disponible près de chez vous**. Pour y parvenir, l'équipe de la MAIA⁽¹⁾ Meuse Nord va chercher à associer tous les acteurs engagés dans l'accompagnement des personnes âgées de 60 ans et plus et de leurs aidants grâce à une démarche novatrice : **l'intégration des services d'aide et de soins**.

Ce travail d'intégration s'appuie, entre autres, sur **la gestion de cas**. Ce mode d'intervention propose aux personnes âgées qui en ont besoin **un suivi intensif au long cours**⁽²⁾ (y compris pendant les périodes d'hospitalisation). Ce suivi est **mis en œuvre par un gestionnaire de cas** qui est un professionnel spécifiquement formé à l'exercice de cette nouvelle fonction.

(1) MAIA : méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie.

(2) En l'**absence de situation médicale aiguë ou de crise**, et à la condition de **répondre à des critères précis**, une personne de 60 ans et plus qui souhaite rester à son domicile peut bénéficier d'un accompagnement par un gestionnaire de cas.

Contact :

3, rue Gérard Biévelot
55840 Thierville-sur-Meuse
03 29 88 23 53
info@maia-nord55.org

Pour les collectivités, les établissements et les professionnels qui souhaitent s'informer davantage, l'équipe de la MAIA Meuse Nord se tient à votre disposition pour répondre à vos questions.

Une présentation détaillée du dispositif MAIA est disponible sur le site de la CNSA⁽³⁾ à l'adresse : http://www.cnsa.fr/documentation/CNSA_CahierPe_dagogique_MAIA_HD.pdf

Stéphane Tinnes-Kraemer
Pilote de la MAIA Meuse Nord



(3) Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie

Chat méchant



- Allo la police ? C'est une urgence ! Envoyez-moi une patrouille ! Un chat est entré dans la maison.
- Que voulez-vous dire par « un chat » ? demande le policier.
- Vous ne savez pas ce que c'est qu'un chat ? Un chat méchant arrive vers moi. Faites vite !
- Je ne comprends pas. Vous voulez dire un voleur ?
- Mais non ! Un chat ! Miaou ! Miaou !...
- Mais qu'y-a-t-il de dangereux avec un chat qui vient vers vous ?
- Il va me tuer ! Et c'est vous le responsable.
- Mais... et d'abord qui est au téléphone ?
- Je suis le perroquet.

L'EHPAD se relève de plusieurs mois de travaux



Les résidents ont connu une année 2014 puis une année 2015 mouvementées puisque l'EHPAD s'est engagé dans des travaux de grande ampleur. C'est tout d'abord la réfection de l'entrée principale, des abords de l'EHPAD et le rehaussement des terrasses afin de réduire les risques de chutes mais également afin de répondre aux normes d'accessibilité pour les personnes porteuses d'une déficience.

Ces aménagements ont permis d'avoir un cheminement sécurisé, un éclairage performant et des places de parking identifiées. La mise en place d'un sol souple sur les terrasses et le changement d'une porte fenêtre permet aux résidents de pouvoir sortir plus facilement et de profiter des extérieurs. Attendons maintenant le printemps pour pouvoir installer dans la pelouse et sur la terrasse avant, bancs, fauteuils de jardin et toutes les commodités ; il ne restera plus qu'à se laisser aller pour écouter le ruisseau couler, voir les oiseaux voler et sentir les lavandes fraîchement plantées.



Un sol souple a été posé sur les terrasses



Les autres travaux de plus d'un an furent l'installation d'un système de désenfumage au sein de l'établissement : ceci consiste à créer des gaines verticales de ventilation et d'extraction des fumées, en cas de départ de feu. Ces conduits ont été créés sur l'ensemble des bâtiments et principalement dans des appartements. Il a donc fallu prévoir les déménagements des résidents au regard de l'avancée des travaux, sécuriser les lieux lors de la présence des entreprises, nettoyer les fins de chantier...

L'ensemble du personnel était concerné par ces modifications puisqu'il a été nécessaire pour la cadre de santé de modifier les organisations de travail et réorienter les résidents dans de nouveaux appartements, à chaque phase de travaux. Sans parler du bruit, des « va et vient » et du nettoyage permanent des zones concernées. L'équipe d'entretien des locaux a été soumise à dure épreuve tellement la poussière due au percement des murs, s'infiltrait dans le moindre recoin. Il a fallu aussi que les agents du service technique soient présents pour donner les informations utiles aux entreprises, une équipe d'animation qui adaptait les activités... Un bouleversement mais aussi une nouvelle vie instaurée au sein de l'EHPAD !!

Les entreprises parties, il nous faut maintenant prendre en charge la réfection des quelques chambres qui présentent une nouvelle configuration due à la présence des gaines techniques.



Sandrine LHOTTE-SIDOLI

Activons-nous en EHPAD...



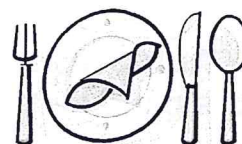
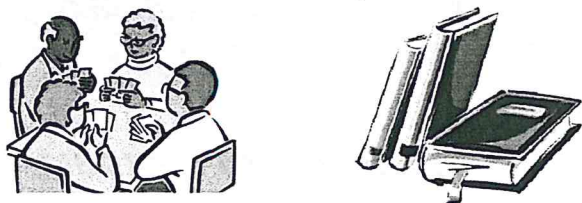
Promouvoir les activités en EHPAD relève de l'ensemble des professionnels. Différents types d'activités peuvent être proposés à la personne hébergée et à son entourage : celles liées au bien-être, aux soins, à la créativité, au lien social, à la motricité, à la cuisine, au jardinage, aux sens...

Pour réaliser ces animations avec et pour la personne, il faut bien sûr avoir recensé les envies, les habitudes de vie, les incapacités... Mais il faut avant tout avoir une bienveillance envers « l'autre », une écoute active et l'envie.

Il faut aussi avoir un réseau, des contacts, des relais, des volontaires et des bénévoles. L'intervention de bénévoles au sein d'un EHPAD permet aux résidents d'avoir un contact avec l'extérieur, de pouvoir discuter de la vie du village ou du canton, partager des expériences, avoir un confident mais aussi participer aux activités ludiques ou sociales.

C'est pourquoi l'EHPAD recherche activement des personnes qui pourraient venir passer quelques heures auprès des résidents, participer à leur vie quotidienne : de la lecture du journal, au tricot, jeux de société, cuisiner, bricoler, réaliser des décorations...

La porte de l'EHPAD est grande ouverte à ceux qui veulent bien la pousser.



Deux gars, dans leur soixantaine, parlent du vieillissement et l'un dit à l'autre :

- Le pire, c'est pour nos femmes : elles refusent d'admettre qu'elles vieillissent et essaient toujours de cacher leurs petits bobos.

- Tu as bien raison mais j'ai trouvé un sacré bon truc pour les prendre à leur petit jeu : ainsi, si tu veux savoir si ta femme commence à être sourde, place-toi à 10 mètres d'elle et pose-lui une question. Puis, quand tu verras qu'elle ne répond pas, avance-toi à 5 mètres. Puis à 2 mètres. Puis à 1 mètre. Et là, elle va devoir se rendre à l'évidence qu'elle est sourde !

Le senior trouve l'idée très bonne et en entrant chez lui, il se place à dix mètres de sa femme et lui demande d'une voix forte :

- Chérie, qu'est-ce qu'on mange pour souper ?

Pas de réponse ! Il s'approche alors à cinq mètres et lui demande encore :

- Chérie, qu'est-ce qu'on mange pour souper ?

Pas de réponse !... Il s'approche encore, à deux mètres, et lui redemande :

- Chérie, qu'est-ce qu'on mange pour souper ?

Pas de réponse !... Le gars n'en revient pas ! Il s'approche alors à un mètre et hurle :

- Chérie, qu'est-ce qu'on mange pour souper ?

Sa femme se retourne et lui dit, l'air agacé :

- Pour la quatrième fois : du poulet et des frites !

Il ne faut pas attendre d'être parfait pour commencer quelque chose de bien.

L'Abbé Pierre



Révision dans la confection des repas de l'EHPAD



L'EHPAD a la chance d'avoir une cuisine en son sein avec une équipe dédiée à la confection des repas et à sa distribution. Nous proposons depuis quelques années en lien avec l'ADMR et l'ILCG, le portage de repas en liaison chaude. L'EHPAD intervient dans la confection des repas, la mise en plateaux isothermes avant la distribution à domicile par le personnel de l'ADMR.

Jusqu'à ce jour, les menus étaient réalisés par les cuisiniers de l'EHPAD ; les denrées alimentaires étaient commandées par le service cuisine et préparées en amont du service : 2 jours avant une remise en température et la distribution. Aussi les produits alimentaires utilisés, relevaient principalement de la quatrième et de la cinquième gamme (voir page suivante).

Les membres du Conseil d'Administration ont souhaité dès cette année pouvoir améliorer ce service et la prestation en faisant intervenir un professionnel du secteur pour aider l'équipe en place à « mieux faire », c'est-à-dire cuisiner des produits de première et deuxième gammes en majorité, préparer les repas le jour de la mise en service, adapter les menus à la demande de la personne âgée, réaliser les textures modifiées...



Fin novembre, l'équipe s'est donc réorganisée pour pouvoir offrir une meilleure prestation : un menu équilibré, des mets savoureux, une diversité dans les produits...

Des évaluations annuelles seront réalisées afin de faire évoluer l'offre mais surtout l'adapter aux besoins.

Essayer, c'est l'adopter !!!



Une petite fille regardait ses parents s'habiller pour une soirée.

Quand elle vit son père mettre son smoking, elle l'avertit :

- Papa, tu ne devrais pas porter ce veston.

- Et pourquoi pas, ma chérie ?

- Parce que tu sais qu'il te donne toujours mal à la tête le lendemain matin.

Le bon vieux temps

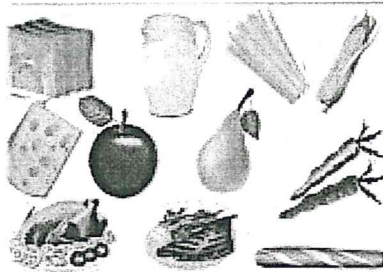
Un grand-père raconte à son petit-fils :

- Tu sais, quand j'étais petit, ma mère me donnait 6,50 francs c'est-à-dire 1 euro actuel. J'allais à l'épicerie du coin d'où je revenais avec : une livre de beurre, un litre de lait, trois kilos de pommes de terre, une livre de fromage, deux kilos de saucisses, du sucre, du pain, des œufs. Mais maintenant, c'est impossible... avec ces maudites caméras de surveillance.



Les six gammes de produits alimentaires

En France, les produits alimentaires, particulièrement les fruits et légumes, et leurs préparations sont parfois classés en « gammes » en fonction du mode de présentation et des techniques d'élaboration, ainsi que du procédé de conservation. Cette classification ne paraît pas normalisée.



- ☞ Première gamme : produits agricoles frais, en l'état, éventuellement préparés, tranchés, parés, etc..., conservés à température ambiante ou réfrigérée.
- ☞ Deuxième gamme : produits agricoles et préparations cuisinés pasteurisés ou aseptisés (conserves), conservés à température ambiante.
- ☞ Troisième gamme : produits agricoles et préparations cuisinées surgelés conservés à des températures d'au moins - 18°C.
- ☞ Quatrième gamme : produits agricoles et préparations crues, prêts à l'emploi ; il peut s'agir par exemple de salades, de crudités (carottes râpées...) ou de légumes épluchés, prêts à cuire, conditionnés en sachet de plastique, parfois dans une atmosphère modifiée, et conservés par réfrigération.
- ☞ Cinquième gamme : produits agricoles cuits sous vide, pasteurisés ou stérilisés, prêts à l'emploi conservés grâce à une réfrigération ; les produits stérilisés se conservent plus longtemps que les produits pasteurisés.
- ☞ Sixième gamme : produits agricoles déshydratés, de longue conservation à température ambiante.



Mesdames et Messieurs,

Vous avez plus de 60 ans ; vous souhaitez rester le plus longtemps à domicile, mais vous n'avez plus le goût de cuisiner ou les idées pour faire.

Nous pouvons vous aider ! Pensez au service de portage à domicile : un plateau chaud est apporté chez vous accompagné du sourire de l'hôtesse. Vous choisissez le ou les jours qui vous conviennent. Possibilité d'être livré du lundi au samedi sur les secteurs couverts par l'ADMR.

Pour tout renseignement, contacter l'ADMR au 03.29.87.63.51.

Autre alternative : Vous conduisez, vous recherchez de la compagnie ? Venez déjeuner au restaurant de l'EHPAD.

Tarifs communiqués sur simple demande.

Lorsque je travaillais pour une entreprise qui livre des repas dans un foyer pour personnes âgées, j'avais l'habitude d'emmener ma petite fille de 4 ans avec moi. Les divers accessoires des personnes âgées, particulièrement les cannes, déambulateurs et fauteuils roulants, l'intriguaient beaucoup.

Un jour, je la retrouve fascinée devant un verre contenant un dentier.

Comme je me préparais à une suite inévitable de questions, elle se tourne simplement et chuchote :

- La petite souris ne croira jamais ça !



Première rencontre départementale des animateurs d'EHPAD/EHPA



Offrir à la personne âgée qui entre en EHPAD de poursuivre une vie sociale et lui permettre de participer à diverses activités, est la volonté des professionnels. La structure doit pouvoir répondre à un besoin autre que les soins de base et les soins médicaux. C'est pourquoi le schéma départemental gérontologique met l'accent sur l'accompagnement en EHPAD et l'« animation ».

Les directeurs des EHPAD de Meuse, étant favorables à développer les activités dans leur structure, ont souhaité alors qu'une rencontre soit programmée entre les animateurs des établissements. Objectifs : échanger sur leurs pratiques professionnelles et faire connaissance.

C'est le mardi 29 septembre, que l'EHPAD Jacques Barat Dupont a accueilli une vingtaine d'animateurs provenant des EHPAD du département et une coordinatrice en animations de l'EHPA de Souville. Une rencontre riche en échanges et par retour d'expériences puisque chacun a pu s'expliquer sur le fonctionnement du service animation, les activités réalisées, le nombre d'agents dédié aux activités et sorties, les mutualisations existantes entre EHPAD...

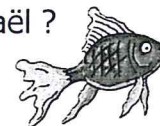
Dans cette continuité, l'EHPAD vient de signer deux conventions avec l'association AMF 55, qui gère le logement foyer Souville de VERDUN : l'une pour le prêt du minibus afin de poursuivre les sorties et une autre pour un partenariat d'échanges.

La maîtresse :

- Qu'est-ce que tu as dessiné Maël ?

Maël (4 ans et demi) :

- Un poisson !



La maîtresse :

- Ce n'est pas un poisson, moi je dirais plutôt que tu as dessiné un rectangle.

Maël :

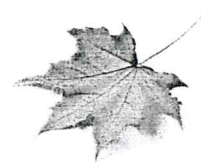
- Non, non ! C'est bien un poisson, mais comme j'arrivais pas à dessiner un poisson comme dans l'aquarium, j'ai dessiné un poisson pané !

Un petit garçon ouvre la grosse bible familiale. Il est fasciné et regarde les vieilles pages jaunies. Soudain, quelque chose tombe de la bible. Il ramasse l'objet, le regarde attentivement et voit que c'est une vieille feuille d'érable qui avait été pressée entre les pages.

- Maman, regarde ce que j'ai trouvé !

- Qu'as-tu trouvé là, mon chéri ? demande sa mère.

Avec une voix étonnée, il répond :



- Je pense que c'est le sous-vêtement d'Adam.

MILLE COLOMBES

L'hiver est là sur les toits du village

Le ciel est blanc, et j'entends

La chorale des enfants

Dans la vieille église, sur un orgue

Aux couleurs du temps



Refrain : Que la paix soit sur le monde
Pour les cent mille ans qui viennent
Donnez-nous mille colombes
A tous les soleils levants
Donnez-nous mille colombes
Et des millions d'hirondelles
Faites un jour que tous les hommes
Redeviennent des enfants



BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE



Activités réalisées courant 2015 :
retrouvez-les sur le site de l'EHPAD
www.maison-retraite-barat-dupont.fr

